



Le Laboratoire de la Mobilité inclusive agit pour la reconnaissance et la professionnalisation du métier « Conseiller Mobilité Insertion »

En France, 28% des personnes en âge de travailler ont déjà perdu un emploi ou une formation en raison de problèmes de mobilité. A l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre 2015, le Laboratoire de la Mobilité inclusive attire l'attention sur l'importance du **Conseiller mobilité insertion : un métier qu'il vise à intégrer dans un parcours universitaire pour le valoriser et le professionnaliser. L'enjeu : former les conseillers à mieux aider les 50% de personnes en insertion qui ont déjà dû refuser un emploi pour des problèmes de mobilité.**

Un acteur clé pour la mobilité des plus fragiles : Pour les publics les plus fragiles, les problèmes pour se déplacer constituent un frein majeur pour le maintien ou le retour à l'emploi. Le conseiller mobilité devient alors un acteur clé pour aider ces personnes à se déplacer selon leurs besoins. Donner une formation officielle et reconnue à ces acteurs leur permettra de mieux accompagner les bénéficiaires, mais aussi de rendre le métier plus attractif car intégré dans un parcours professionnel reconnu.

Une équipe pluridisciplinaire au sein du Laboratoire de la mobilité inclusive, composée d'acteurs opérationnels et d'universitaires travaille à l'élaboration d'une formation adaptée qui donnera lieu à un diplôme universitaire à compter de septembre 2016.

Pour une diversification des modes de déplacement : La semaine européenne de la mobilité invite à utiliser de nouveaux moyens de transports : transports en communs, covoiturage, autopartage, vélo, pour une mobilité plus durable. Le conseiller mobilité répond à cet enjeu de diversification des modes de déplacements auprès de ceux qui en ont le plus besoin.

Le métier de conseiller mobilité : Le Conseiller Mobilité Insertion s'adresse à toute personne engagée dans une démarche d'insertion ou rencontrant des difficultés pour se maintenir dans une situation sociale et professionnelle stable : les demandeurs d'emplois, les jeunes inscrits en Mission Locale ou en parcours d'insertion, les intérimaires, etc. En fonction de la situation du bénéficiaire, le conseiller propose un accompagnement personnalisé, et l'oriente vers les services mobilité adaptés –prêt ou acquisition d'un véhicule, développement de compétences pour l'accès aux transports... Le taux de succès de retour à l'emploi est proche de 50% pour un accompagnement d'une durée de 4 mois.

Emploi et problèmes de mobilité en France , 5 chiffres pour comprendre :

7 millions de personnes en âge de travailler sont concernées par les problèmes de mobilité.

50% des personnes en insertion ont déjà dû refuser un emploi ou une formation faute de moyen pour s'y rendre.

28% des personnes en âge de travailler ont déjà perdu un emploi ou une formation en raison de problèmes de mobilité.

70% des actifs craignent de perdre leur emploi ou leur formation en raison de problèmes de mobilité.

41% des employeurs ont des difficultés à pourvoir un emploi pour des raisons de mobilité.

Serge, originaire de Bretagne, ne connaissait qu'une seule ligne de métro en arrivant à Ivry-sur Seine, pour se rendre à la gare. *« Je voulais devenir peintre en bâtiment et la mission locale m'a orienté vers Julia, conseillère mobilité. J'ai reçu différentes formations pour mieux connaître la région (bassins d'emploi...), le réseau de transport (tarifs, fonctionnement), savoir lire un plan et utiliser des sites internet pour préparer mes trajets. Je suis désormais capable de me déplacer pour me rendre sur les chantiers qui ont besoin de moi.*

Le Diplôme Universitaire, co-construit avec les acteurs de la mobilité et de l'insertion, permettra demain de mailler l'ensemble des besoins du territoire français. »

Florence Gilbert, Directrice générale de Wimoov.

« Aucune formation reconnue n'existe pour les Conseillers Mobilité, qui doivent être capables aussi bien d'écouter, que de conseiller les bénéficiaires. David Gibergues, Président de FARE.

> Pour découvrir la mobilité inclusive en vidéo, cliquez sur l'image. <



A propos du Laboratoire de la Mobilité inclusive :

Créé en 2013, à l'initiative de Wimoov et de Total, le Laboratoire de la Mobilité inclusive a pour objectif de rassembler et d'associer de grands acteurs publics et privés concernés par la mobilité, le transport, l'insertion professionnelle et sociale. La mission du Laboratoire est d'analyser les difficultés quotidiennes rencontrées par les publics les plus fragiles et de proposer des solutions innovantes et adaptées à leurs besoins.

15 membres composent aujourd'hui le Laboratoire de la Mobilité inclusive : ADEME, AG2R La Mondiale, CNML, FACE, FARE, FASTT, Keolis, MACIF, Michelin, Pôle Emploi, Fondation PSA Peugeot Citroën, Secours Catholique, Total, Transdev, Wimoov.

Plus d'informations sur : www.mobiliteinclusive.com

Contacts presse

Agence Wellcom | 01 46 34 60 60

Pierre Roy [pr@wellcom.fr] | Maguelonne Deschard [mde@wellcom.fr]

#MobilitéInclusive